

## Portail des concours

Tous les concours de la fonction publique hospitalière

### Psychologue

#### Informations sur le concours

Publié le :	22-12-2025
Filière :	Filière soins
Catégorie :	A
Type(s) de concours :	Sur titres
Voie(s) d'accès :	Interne, Externe
Nombre de postes offerts par l'établissement :	1
Adresse d'envoi email des candidatures :	a.datt@crepylaon.fr
Date du concours :	12-03-2026

#### Informations sur l'établissement

Nom : MAISON DE RETRAITE DEPARTEMENTALE DE L'AISNE  
 Ville : 02000 Laon

#### Pour candidater

Date limite de candidature : 19-02-2026

Conditions de candidature :

1° De la licence et de la maîtrise en psychologie qui justifient, en outre, de l'obtention :

- a) Soit d'un diplôme d'études supérieures spécialisées en psychologie ;
- b) Soit d'un diplôme d'études approfondies en psychologie comportant un stage professionnel dont les modalités sont fixées par arrêté du ministre chargé de l'enseignement supérieur ;
- c) Soit d'un des titres figurant sur une liste fixée par l'arrêté du 1er août 1996 relatif aux titres exigés pour l'accès aux concours sur titres de psychologue de la fonction publique hospitalière;

2° De la licence visée au 1° et d'un master mention psychologie comportant un stage professionnel dont les modalités sont fixées par arrêté du ministre chargé de l'enseignement supérieur ;

3° Du diplôme de psychologie délivré par l'école des psychologues praticiens de l'Institut catholique de Paris

4° De titres ou diplômes étrangers reconnus comme équivalents aux titres et diplômes mentionnés au 1° et au 2° ci-dessus, dans les conditions fixées au 5° de l'article 1er du décret n° 90-255 du 22 mars 1990 susvisé ;

5° D'une qualification reconnue comme équivalente à l'un des titres ou diplômes mentionnés au 1° et au 2° ci-dessus, dans les conditions fixées par le chapitre III du décret n° 2007-196 du 13 février 2007 relatif aux équivalences de diplômes requises pour se présenter aux concours d'accès aux corps et cadres d'emplois de la fonction publique ;

Les titres et diplômes visés au 1°, 2°, 3° et 4° doivent avoir été délivrés dans les spécialités définies par arrêté du ministre chargé de la santé.

Pièces à fournir :

Une demande d'admission à concourir

- Un CV contenant les titres, diplômes, expériences professionnelles et le cas échéant, les travaux, de façon détaillée
- Une photocopie du livret de famille ou de la carte nationale d'identité française ou de ressortissant de l'un des Etats membres de l'Union européenne
- La copie des titres et diplômes justifiant l'admission à concourir
- Toute pièce permettant d'apprécier le parcours et les acquis professionnels

Mail pour l'envoi des candidatures : a.datt@crepylaon.fr

Adresse postale pour l'envoi des candidatures :

MAISON DE RETRAITE DEPARTEMENTALE DE L'AISNE ROUTE DE LA FERE 02007 LAON CEDEX